

“Réunion à distance” du samedi 21 Novembre 2020

Organisée par la Mairie

Relevé des prises de notes de l’AIP et de la FCPE

En présence de :

- **Carine Petit, Maire**
- **Amine Bouabbas, 1er adjoint**
- **Alexandra Slon, Cabinet de Carine Petit, Chargée de mission Education et Nouveaux Apprentissages**
- **et environ 44 représentants de parents d’élèves**

Protocole sanitaire du périscolaire :

M. Bouabbas indique que la mise en œuvre du protocole sanitaire du périscolaire qui a été diffusé la semaine dernière, se passe plutôt bien.

Ménage dans les écoles :

M. Bouabbas, indique qu’une société de nettoyage privée, recrutée en renfort, est chargée d’assurer le ménage dans toutes les écoles, y compris après les cours du soir d’adultes dans certaines écoles. Les manquements doivent être signalés à la Mairie qui fera le nécessaire.

Remplacements dans le périscolaire :

M. Bouabbas, indique que jusqu’à présent, tous les remplacements du personnel de la Ville de Paris ont pu être assurés.

Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) :

Des difficultés ont été signalées dans certaines écoles (alarmes anti-intrusion qui ne fonctionnent pas). La Section Locale d’Architecture (SLA) de la Ville de Paris est en train de faire les essais dans toutes les écoles. Ne pas hésiter à rappeler aux directeurs de faire remonter les problèmes.

Matériel informatique :

Des caméras USB et des micros sont en cours de livraison dans toutes les écoles. 11 écoles ont été livrées hier vendredi, 20 novembre 2020, et toutes les autres seront livrées lundi ou mardi. C’est un matériel très simple à installer et à utiliser qui se branche en USB sur les unités centrales.

Masques :

Nous avons retenu lors de la dernière rencontre zoom qu’une distribution de 2 masques-enfants par élèves serait effectuée sans condition de ressource par l’Education Nationale. Il semble qu’il n’y a pas eu à ce jour de dotation suffisante de masques-enfants pour les temps périscolaires pour Arago.

> Masques en tissu : La Ville a prévu de fournir, à chaque élève, 2 masques en tissu lavables 50 fois. Leur livraison est attendue au plus tard pour début décembre. En attendant, des masques pour les familles en difficulté sont mis à disposition. Ces masques de secours sont mutualisés au niveau de l’arrondissement.

> Masques “inclusifs” : Ces masques transparents apparaissent très importants en maternelle et en CP pour favoriser la communication. Certaines écoles maternelles et élémentaires (notamment Arago) en ont reçu de la part de l’Education Nationale. Cependant, l’utilisation de

ces masques n'est pas toujours aisée. De la buée peut apparaître rapidement ainsi que les postillons. Les délais de livraison sont relativement longs (1 mois ou plus) et le coût est important (10,50 € pièce). A ce jour, la Mairie de 14e n'a pas passé de commande pour ce type de masque.

Centres de loisirs :

> Comme d'ordinaire, tous les centres de loisirs ne pourront pas être ouverts à Noël. En conséquence, une entorse devra nécessairement être faite à la règle du "non brassage" pour leur permettre de fonctionner.

> La période d'inscription n'est pas encore fixée. Les dates seront annoncées prochainement.

> Il est possible que les sports / clubs à destination des enfants soient ouverts pour Noël.

Animateurs périscolaires :

Préoccupation des parents sur le recrutement et la formation des animateurs qui interviennent auprès des enfants (qualification, port du masque, utilisation du téléphone portable, exposition des enfants à des contenus non appropriés tels que des clips musicaux...).

Actuellement, comme il y a beaucoup de besoins, la Mairie fait massivement appel à des vacataires. Une petite formation leur est dispensée mais des recadrages sont parfois nécessaires.

Ne pas hésiter à faire remonter les problèmes observés à M. Bouabbas qui se dit très vigilant sur ces questions. M. Bouabbas nous diffusera la procédure de recrutement des animateurs.

Contrôle parental sur le matériel informatique des écoles :

Un représentant de parents d'élèves signale un problème d'apparitions de pop up intempestifs lors de l'utilisation d'ordinateurs ou tablettes utilisés par les centres de loisirs (parfois contenus limites).

La Mairie indique qu'elle va effectuer un contrôle du matériel.

Piscine :

Situation à clarifier par la Mairie. Beaucoup d'écoles remontent que toutes les classes n'y retournent pas. Les raisons semblent très variées. La Mairie va faire un point global sur ce dossier et revenir vers nous avec des réponses.

M. Bouabbas affirme sa volonté de permettre aux enfants d'avoir accès aux infrastructures sportives (gymnases et piscines) gardées volontairement ouvertes.

Sectorisation :

Des évolutions démographiques créent des tensions sur certains secteurs pour la rentrée 2021, en particulier dans le secteur de Jean Dolent. Une étude démographique réalisée par la CASPE (Circonscription des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance) donne des prévisions d'effectifs importants avec beaucoup d'arrivées d'enfants dans le quartier dont dépend l'école Jean Dolent.

La Mairie espérait que l'ouverture prochaine de la nouvelle école prévue dans le quartier de Saint Vincent de Paul permettrait de résoudre ce problème, mais celle-ci n'est pas encore livrée et une modification partielle de la sectorisation s'avère nécessaire dès maintenant pour permettre l'accueil de nouveaux arrivants dans le quartier.

Un projet de sectorisation sera présenté par la Mairie et discuté avec les parties prenantes. Une première réunion est prévue mercredi 25 novembre 2020 avec la direction des écoles concernées et les Inspecteurs de l'Education Nationale (IEN). Une réunion sera ensuite proposée aux représentants des parents d'élèves début décembre.

Pour mémoire, les effets de la sectorisation s'étalent toujours sur plusieurs années (3 à 4 ans).

Ecoles concernées par la modification de sectorisation :

EM Dolent, EE Arago, EM et EE Boulard, EM et EE Severo, EM et EE Simone Veil, EM et EE Delambre, EM et EE Sarrette, EM et EE Occagne, EM et EE Fournier, EM et EE Ripoche et EM et EE Asseline, EE 69 Ouest.

Identification de locaux disponibles pour un éventuel dédoublement des classes :

Si un dédoublement des classes était à mettre en place, les associations de parents souhaiteraient avoir des précisions et partager le plan (hors réunion, école par école).

En effet, si tout le monde attend une embellie pour les jours à venir, il faut continuer à planifier / anticiper. Des locaux ont été identifiés pour toutes les écoles.

Travaux dans les écoles :

Un point complet sera fait par la Mairie sur les travaux programmés et les budgets mobilisés pour la réunion du 12 décembre.

Concernant les travaux sur Arago : pas de réponse en séance. Carine Petit et Amine Bouabbas proposent de faire un point spécifique. AIP et FCPE ont proposé des dates de rencontres possibles très rapidement.

Tarif d'inscription en périscolaire :

Le logiciel de traitement des inscriptions en périscolaires applique automatiquement les majorations lorsque celles-ci sont prévues. Cependant, ces majorations ne sont pas toujours pertinentes dans le contexte actuel. Aussi, les dé-majorations sont possibles mais parfois complexes et chronophages. La Mairie va faire un point complet sur cette question afin que les majorations ne soient pas automatiquement appliquées lorsque ce n'est pas nécessaire.

Horaire de fermeture des parcs et jardins :

Un représentant de parents d'élèves mentionne que certains parcs ferment à 17:00 au lieu de 17:45 comme prévu.

La Mairie indique que les gardiens chargés de la fermeture des parcs doivent en gérer plusieurs en même temps, ce qui conduit parfois à un décalage dans les horaires réels de fermeture.

Cependant, Carine Petit et Amine Bouabbas vont étudier la question pour éventuellement étendre les horaires d'ouverture. Ce sujet est également en discussion au niveau parisien.

Suite à donner par la Mairie

- L'accès des enfants aux piscines ;
- L'utilisation des masques et les modes d'approvisionnement ;
- La circulation aux abords des écoles ;
- Le projet éducatif de territoire entre la Mairie et l'Education Nationale pour retravailler les liens entre École et Périscolaire ;
- L'évolution de la sectorisation : rencontre mercredi des Inspecteur de l'Education Nationale et des directeurs d'écoles concernés par le projet de sectorisation

Prochaine réunion le 28 novembre pour faire le point après les annonces que fera le Président de la République mardi prochain.

Réunion thématique le 12 décembre pour faire le point sur le programme de travaux du 14ème (cours oasis pour le reste du 14e).